

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 16 juillet 2026.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 3^{ème} année du jury du 5^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -GUERIN Francis | -TAOUK Bechara |
| -IBAAZ Khalid | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -LEDOUX Alain | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

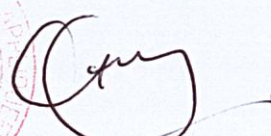
Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 16 juillet 2026

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA



DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 16 juillet 2026.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 3^{ème} année du jury du 6^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -GUERIN Francis | -TAOUK Bechara |
| -IBAAZ Khalid | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -LEDOUX Alain | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 16 juillet 2026



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,


Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 16 juillet 2026.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 4^{ème} année du jury du 7^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -LEDOUX Alain |
| -BUVAT Jean-Christophe | -POLAERT Isabelle |
| -EL HAMI Abdelkhalak | -TAOUK Bechara |
| -GASTELAIS Anne-Sophie | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
- IBAAZ Khalid

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 16 juillet 2026.

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 16 juillet 2026.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 4^{ème} année du jury du 8^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|---|
| -BUVAT Jean-Christophe | -LEDOUX Alain |
| -EL HAMI Abdelkhalak | -POLAERT Isabelle |
| -GASTELAIS Anne-Sophie | -TAOUK Bechara |
| -GUERIN Francis | -VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -IBAAZ Khalid | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 16 juillet 2026.



Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,


Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 16 juillet 2026.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres pour la 5^{ème} année du jury du 9^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|--|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -POLAERT Isabelle |
| -BUVAT Jean-Christophe | -TAOUK Bechara |
| -EL HAMI Abdelkhalak | - VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -IBAAZ Khalid | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

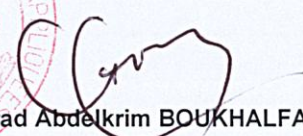
Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 16 juillet 2026

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA



DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux du 16 juillet 2026.

DECIDE**Article 1er**

Sont nommés membres pour la 5^{ème} année du jury du 10^{ème} semestre pour l'année universitaire 2026-2027, de la spécialité Génie des Procédés et Gestion des Risques, les enseignants suivants :

- | | |
|------------------------|--|
| -ABDELOUAHED Lokmane | -POLAERT Isabelle |
| -BUVAT Jean-Christophe | -TAOUK Bechara |
| -EL HAMI Abdelkhalak | - VERNIERES Lamiae – <i>présidente du jury</i> |
| -IBAAZ Khalid | |

Article 2

La directrice du département Maitrise des Risques Industriels et Environnementaux, Lamiae VERNIERES, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 16 juillet 2026

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA